

Colombie Anglaise

Total.	1,300,076	5,442,636
Fernie.	359,256	1,025,079
Nanaimo.	348,775	402,087
Nelson.	1,065,846	1,494,807
New Westminster	1,029,722	1,165,663
Revelstoke.	271,058	778,602
Rossland.	123,000	68,500
Vancouver.	4,990,152	10,067,556
Victoria.	2,617,573	2,339,276

Manitoba

Total.	10,786,665	23,046,460
Brandon.	541,347	2,097,995
Portage La Prairie	803,290	1,858,000
Selkirk.	117,800	107,175
Winnipeg.	8,616,248	18,983,299

**ASSEMBLEE DE L'ASSOCIATION DES
EPICIERS**

Une assemblée de l'Association des Epiciers de détail de Montréal a eu lieu jeudi le 30 mai, sous la présidence de M. A. Laniel.

L'assistance était fort nombreuse; il y avait environ une centaine d'épiciers.

Le président, M. A. Laniel, a fait rapport à l'assemblée d'une entrevue que les officiers de l'Association avaient eue avec les épiciers d'Ottawa. Les deux sections—celles de Montréal et d'Ottawa—feront leur pique-nique annuel, à Alexandria, le même jour, et l'organisation de cette fête se poursuit avec succès.

L'augmentation de la licence des épiciers a fait le sujet de longues considérations et il a été décidé que l'on verrait l'hon. M. Gouin, premier ministre de la province à ce sujet.

M. S. A. Picard, gérant de la Compagnie d'Assurance des Marchands, a fait une courte causerie sur le système des assurances et a demandé à l'assemblée de s'intéresser aux compagnies canadiennes.

Parmi les personnes présentes, on remarquait MM. J. A. Doré, 1er vice-président; E. P. Guillemette, 2ième vice-président; H. Laniel, trésorier; A. Sarrasin, secrétaire de la Section; J. A. Beaudry, secrétaire provincial.

**ASSOCIATION DES VOYAGEURS DE
COMMERCE DE MONTREAL**

Cette association a tenu son assemblée régulière le mardi 4 juin, 88 rue St-Denis, sous la présidence de M. Bruno Charbonneau, assisté de MM. Alp. Moisan et Pinet, vice-présidents; J. A. Cartier, trésorier et J. A. Jacob, secrétaire.

Le secrétaire donna lecture d'une lettre du cercle des voyageurs de commerce de St-Hyacinthe, félicitant leurs confrères de Montréal d'avoir formé une association.

On vote ensuite à l'unanimité l'admission de trente-six nouveaux membres. Ce sont: MM. J. Deslauriers, E. Patoine, Jos. Lefebvre, J. A. Drouin, Alfred Lafrenière, Arthur Brodeur, J. E. Tessier, J. A. Renaud, A. Lalonde, J. M. V. Gingras,

Rodrigue Auclair, Jos. Henri Payette, J. Z. Langevin, Adonias Granger, Eugène Séguin, E. Patrie, Henri Moquin, J. C. A. Champoux, W. E. Waters, J. L. Bernier, J. P. Brunet, René Deschamps, T. A. Brodeur, C. Richard, Chas. Terroux, A. David, Ed. Labelle, E. David, W. Brassard, Georges Marcotte, Ephrem Paquette, A. Giroux, J. B. Trahan, J. A. Gagnon, A. Lussier, Raoul d'Orsennens, Fred. Alix.

On n'est ensuite occupé de la question d'un pique-nique ou d'une excursion. Il a été décidé que l'association ferait une excursion en bateau. Le choix de l'endroit et de la date de cette excursion sont laissés à la décision d'une commission composée de MM. B. Charbonneau, A. Moisan, A. Pinet, J. A. Jacob, A. Cartier, J. Deslauriers et Eug. Hamel.

M. Hardy fit part à l'association de certains bruits qui circulent et qui sont de nature à la discréditer. Ainsi M. Hardy prétend qu'on est sous l'impression en certains milieux que la nouvelle association des voyageurs de commerce a été fondée pour devenir la rivale de l'association générale des voyageurs de commerce du Dominion. Or, M. Hardy veut qu'à tout prix on fasse disparaître cette impression fautive, et il demande aux journaux de bien déclarer de nouveau, que la nouvelle association n'est pas la rivale de la "Dominion Travelers of Commerce Association"; cette dernière association recrutant ses membres dans tout le pays, tandis que l'association nouvelle de Montréal recrute ses membres seulement parmi les voyageurs de commerce qui ont Montréal pour champ d'opérations.

A la suggestion de M. Michaud il est même décidé que le secrétaire écrive une lettre à la "Dominion Travelers" pour mettre fin à tout malentendu à ce sujet.

La séance s'est terminée par un vote de sympathie à l'adresse des familles Henri Massé et G. Brassard, à l'occasion de la mort de leur chef; le premier étant un voyageur de commerce, et l'autre, M. Brassard, un ami des voyageurs de commerce.

**ASSOCIATION DES BOUCHERS DE
MONTREAL**

L'assemblée régulière a eu lieu le 28 mai au Monument National. M. Jean Lamoureux, le président, était au fauteuil. En outre des sociétaires présents, nous avons remarqué au nombre des assistants: M. Emile Demers, de la maison Claude & Demers; M. J. Villeneuve, représentant MM. D. B. Martin Co.; M. Carling, gérant des Abattoirs de l'Ouest; M. Geo. Benoit, gérant de la Dominion Hide and Tallow Co.; M. Cloutier, de Cloutier & Demers; M. Smith, commerçant en peaux et suifs, qui avaient été invités à venir discuter des intérêts communs avec les bouchers.

Après lecture et approbation des minutes de la dernière séance, le trésorier rend compte de la recette pour la dernière quinzaine, qui, s'élève à la somme de \$73.60.

On discute ensuite si, oui ou non l'on devra rayer les noms des membres endettés vis-à-vis de l'Association. Une décision à ce sujet sera prise à la prochaine séance.

M. Jean Lamoureux invite ensuite M. E. Demers à prendre la parole. Celui-ci déclare qu'il n'est pas venu pour faire des discours, mais bien pour répondre aux questions qui lui seront posées; cependant, il croit de son devoir de mettre en garde l'Association des Bouchers contre certaines compagnies qui, paraît-il, sont à la veille d'obtenir des pouvoirs qui menacent les intérêts de tous les bouchers.

D'après M. Demers, une de ces compagnies force la main aux bouchers en les obligeant d'une façon indirecte à lui vendre leurs peaux ainsi que leurs suifs.

M. J. Villeneuve, de MM. D. B. Martin Co., demande à M. Demers quels sont les privilèges dont il parle. A sa connaissance, le seul privilège que possède la compagnie des Abattoirs de l'Est est d'abattre les animaux tout comme les autres compagnies d'abattoirs.

M. Smith, commerçant en peaux, voudrait que ceux des bouchers qui ont eu à se plaindre de la Cie des Abattoirs de l'Est, fassent eux-mêmes leurs plaintes. La discussion s'engage ensuite au sujet du commerce des peaux, et MM. Demers, Benoit, Cloutier et Smith donnent à l'assistance des détails très intéressants.

M. Lamoureux déclare que, personnellement, il n'en veut pas à la Cie D. B. Martin si elle cherche à faire de l'argent, mais il voudrait que ce ne soit pas aux dépens des bouchers. Il dit que l'Association surveillera attentivement ce qui se passera au Conseil de l'Est et qu'elle s'opposera à ce que l'on accorde des privilèges exclusifs à une compagnie quelconque. Il remercie ensuite les invités d'être venus à l'assemblée.

Avant la clôture, il est décidé à l'unanimité de donner au comité de l'Est pleins pouvoirs pour faire les arrangements nécessaires pour le pique-nique annuel.

Et l'assemblée s'ajourne.

L'HOPITAL NOTRE-DAME

Nous avons reçu le vingt-sixième rapport annuel de l'Hôpital Notre-Dame, les dix-huit mois ayant pris fin le 31 décembre dernier.

Durant ce temps 3,255 malades ont été admis à l'Hôpital et 35,718 consultations ont été données dans les dispensaires. On a eu aussi à la pharmacie la préparation et la distribution gratuites de 1,000 ordonnances.

L'ambulance de l'Hôpital Notre-Dame n'a pas fait moins de 2,084 courses.